



Strasbourg, jeudi 25 mai 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/03294

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Travaux de tiers**Travaux de tiers Port de Harskirchen****Limitation de mouillage (tous les usagers - dans les deux sens) (1.4 m)****- à partir du 30/05/2023 à 07:00 au 02/06/2023 à 20:00**o **Canal des Houillères de la Sarre**

entre les pk 32.900 (Ecluse 17) et pk 33.510 (Ecluse 18)

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents de la Direction Territoriale ou de la Brigade Fluviale.

Service(s) à contacter :

UT Marne au Rhin et Sarre, 12, rue de l'Orangerie, BP 10112, 67703 SAVERNE CEDEX

Tél : 03 88 91 80 83 - Fax : 03 88 71 28 15

Date limite d'affichage :

03/06/2023

Chef d'Unité

Jérôme ALBARET